

Compte rendu

Atelier de créativité dans le cadre du PCAET Couserans (Thématique : Evaluation Environnementale et Stratégique /Adaptation au Changement Climatique)



Date : 15.02.2018 à 11 heures

Participants :

Structure	Nom - Prénom	Fonction
Mairie de Betchat	GALY Patrick	Maire de Betchat
Coalition Climat Ariège / Comité Ecologique Ariégeois	PAUMIER François	
Coalition Climat 09	DRUEL Odile	
Forestier PNR Pyrénées Ariégeoises	ECLACHE Pierre	
PNR Pyrénées Ariégeoises	EMMANUEL Julia	Stagiaire
PNR Pyrénées Ariégeoises	PEPKE Guilaine	
PNR Pyrénées Ariégeoises	RAMEIL Luce	
Association Terr'Eau	BOURRUT-LACOUTURE Didier	
SMDEA	CAVAILLES Muriel	
SYCOSERP	DOMENC Gilles	

CD 09	DANDO Gabriel	
CD 09	BOURGES Camille	
DDT 09	MARTIN Alexis	
Commune de Cazavet	DUPUY Nathalie	
CCCP	BOUSSION Jean	
CCCP	DURAUD Audrey	
CCCP	REY Olivier	
ACPP	COLIN Alexandre	Paysagiste DPLG
E6	PAPIN Olivier	Consultant Environnement
E6	LESPY Lucile	Ingénieure Conseil

Ordre du jour :

Atelier de créativité sur la thématique « Evaluation Environnementale et stratégie/adaptation au changement climatique » (Méthode de la fleur de lotus)

Dans le cadre de son PCAET, la CC de Couserans Pyrénées a souhaité mettre en place des ateliers de créativité avec les acteurs locaux afin de partager les enjeux du territoire et de réfléchir ensemble à la construction d'un plan d'actions.

Les échanges présentés dans ce compte rendu sont issus des discussions entre le bureau d'étude mandaté par la communauté de communes et les partenaires ayant participé aux ateliers. Ces échanges ont pour but d'aider la CC CP dans l'écriture de la stratégie de son Plan Climat.

Le compte rendu est présenté dans cet ordre :

1. Synthèse des enjeux issus du diagnostic de vulnérabilité du territoire
2. L'atelier de créativité sur la thématique « Evaluation Environnementale et Stratégie/Adaptation au Changement Climatique »
 - a. Synthèse des échanges issus de l'atelier sous forme de fleur de lotus
 - b. Synthèse des enjeux discutés par les participants à l'atelier
 - c. Compte rendu des échanges issus de l'atelier

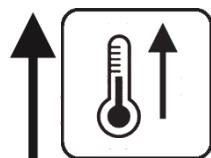


Compte rendu
Atelier de créativité dans le cadre du PCAET
Couserans Pyrénées

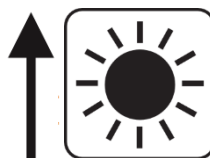


1. Synthèse des enjeux issus du diagnostic de vulnérabilité du

Évolution du climat de la Région



Hausse des températures
et canicules



Augmentation des
épisodes de sécheresse



Nouvelle répartition des
précipitations annuelles

Conséquences sur le Territoire

Plusieurs risques vont s'intensifier sur le territoire de la CCCP, tels que les inondations, les mouvements de terrain ou les feux de forêts. Avec la hausse des températures et l'augmentation du nombre de jours de sécheresse et de canicule, plusieurs secteurs seront touchés :

Sur l'agriculture

- Sécheresse, restriction d'eau
- Baisse des rendements agricoles (cultures céréales, fourragères et prairies)
- Dépendance des élevages aux productions végétales
- Augmentation des maladies parasitaires animales
- Tension autour de la ressource en eau

Sur la population

- Mortalité par coup de chaud (canicule – villes)
- Baisse de la qualité de l'eau
- Augmentation des maladies parasitaires et vectorielles
- Dégradation de la qualité de l'air (pollution atmosphérique)
- Mortalité par événements extrêmes (tempêtes/inondations)

Sur les milieux naturels

- Migrations des espèces
- Mortalité piscicole
- Proliférations des espèces envahissantes
- Augmentation du risque d'incendies de forêt
- Destruction de milieux naturels par tempêtes
- Augmentation des mouvements de terrain

LES RISQUES D'INONDATIONS, MOUVEMENTS DE TERRAIN ET FEUX DE FORETS SERONT LES PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE.

2. L'atelier de créativité sur la thématique « Evaluation Environnementale et Stratégie / Adaptation au Changement Climatique »

a. Synthèse des échanges issus de l'atelier sous forme de fleur de lotus

Projections climatiques : Canicules

- Porter une attention particulière au suréquipement en climatisation
- Tenir compte des retours d'expérience des territoires déjà exposés à la canicule
- Intégrer des mesures adaptées au territoire aux documents d'urbanisme et dans les nouvelles constructions

Eau

- Restaurer certains cours d'eau en les reconnectant aux zones humides
- SMDEA :
 - ✓ Faire un suivi de la disponibilité d'eau sur le territoire
 - ✓ Calculer les rendements des réseaux d'eau
 - ✓ Veiller à la qualité d'eau pour les projets de stockage
- Sensibiliser à l'utilisation des toilettes sèches

Agriculture

- Installer des pompes à eau solaire pour abreuvement des troupeaux hors du lit des cours d'eau (le SYCOSERP pourrait accompagner les agriculteurs)
- Soutenir l'élevage local

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET STRATÉGIE/ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (CC)

Agriculture

- Maintenir les zones humides qui sont des zones tampons (aides et guide disponibles)
- Prendre en compte le risque de développement des bactéries du projet de développement des mares par l'ANA

Résilience du territoire

Participer à l'atténuation des impacts du changement climatique. (Exemple : maintien des zones humides pour la régulation du climat)

Forêts

- Prêter attention à la vulnérabilité des forêts (exemple feu de forêt)
- Passer par des autorisations pour mieux gérer l'exploitation des forêts
- Veiller au stockage de carbone par la gestion raisonnée des forêts (exemple : Pratiques moins carbonées telles que la traction animale)

b. Synthèse des enjeux discutés par les participants de l'atelier

Après avoir pris conscience des différents enjeux issus du diagnostic de vulnérabilité du territoire, les participants ont pu échanger sur les enjeux qui leur semblaient les plus pertinents pour le territoire. La synthèse des enjeux discutés par les membres est ci-après :

Le territoire est soumis à long terme à la hausse des températures estivales, et principalement le risque de canicule.

L'eau constitue également un enjeu pour le territoire : d'une part, les risques d'inondations vont être accrus avec le changement climatique ; d'autre part, le territoire pourrait être soumis à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents. La pression sur cette ressource est critique car elle a de multiples utilisations : pour les humains, la production d'électricité, l'agriculture et l'élevage.

La hausse des températures s'accompagne de modifications au niveau de la biodiversité : modification de la biodiversité existante à ce jour, prolifération d'espèces invasives, etc.

c. Compte rendu des échanges issus de l'atelier

Ci-après le compte rendu des échanges liés à chacun des pétales de la fleur de lotus (détail du schéma ci-dessus) :

1. Projections climatiques

- La plateforme DRIAS met à disposition des projections climatiques régionalisées. Des cartes climatiques peuvent être consultées sur leur site.
- Précipitations :
 - Des modifications de la répartition des précipitations sont prévues sur le territoire.
- Eau :
 - D'après l'étude de vulnérabilité faite sur le territoire, celui-ci présente une forte vulnérabilité aux inondations.
- Canicules :
 - Porter une attention particulière au suréquipement en climatisation. Le PNR a réalisé une étude thermique pour éviter la surchauffe estivale des bâtiments.
 - Tenir compte des retours d'expérience des territoires déjà exposés à la canicule. Les mesures adaptées au territoire pourraient être intégrées au plan d'urbanisme et dans les nouvelles constructions. Aussi, des constructions en partie recouvertes de végétation pourraient être développer sur le territoire.

2. Séisme

- Les aléas sismiques ont été pris en compte uniquement pour respecter l'ensemble des arrêtés de catastrophes naturelles. L'évolution du climat n'a pas ou peu d'incidence sur les séismes.

3. Eau

- Une étude sur l'impact du changement climatique sur les cours d'eau du territoire, notamment sur le débit, est actuellement en cours. Elle est menée par l'Agence de l'eau.
- Un Plan de Gestion de l'Étiage (PGE) de la Garonne-Ariège a été mis en œuvre.
- Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention sur le bassin versant de Salat est piloté par le SYCOSERP et débute en mars 2018. La cartographie des zones vulnérables sera établie. Les études amont sont déjà en cours. Le bassin versant de Volp fera l'objet d'une étude similaire par la suite.
- Deux types d'installations hydroélectriques sont présentes sur le territoire :
 - Au fil de l'eau
 - Barrage

Le débit d'eau en période d'étiage diminue et en conséquence, la production des installations au fil de l'eau est moins importante pendant cette période.

- Une étude hydromorphologique a été réalisée sur le bassin du Salat
- Restaurer certains cours d'eau en les reconnectant aux zones humides pourrait aider la résilience du territoire
- La CC du Bas Couserans avait réfléchi à la réalisation d'un plan d'eau pour la gestion d'étiage et le tourisme. A la base, cela consistait à un projet de carrière avec remise en eau.

Le projet n'a pas été réalisé car la zone est classée Natura 2000. Le projet aurait eu des impacts trop forts sur l'environnement.

- SMDEA :
 - Prélèvement d'eau :
 - ✓ Une multitude de points de prélèvement ont été recensés. Ils impactent les débits d'eau qui diminuent à moins de 1m/s.
 - ✓ Un décalage de la période d'étiage a été observé. Elle se déplace vers la période du pic de fréquentation touristique du territoire, ce qui pourrait générer d'importants problèmes. Il y a parfois un décrochage de l'étiage dès le mois d'août.
 - Réseau de suivi de la ressource en eau :
 - ✓ Faire un suivi de la disponibilité d'eau sur le territoire, pour les habitants, l'agriculture, l'élevage, etc. Pour l'instant, c'est la quantité d'eau disponible à l'étiage qui est préoccupante sur le territoire, et non sa qualité.
 - ✓ La fourniture d'eau pour les foyers est passée de 120 à 80 m³/an/foyer.
 - Réfléchir plutôt à l'échelle territoriale qu'à l'échelle communale pour une meilleure gestion de l'eau.
 - Calculer les rendements des réseaux d'eau car ils sont parfois très faibles.

- Veiller à la qualité d'eau pour les projets de stockage (Le stockage d'eau implique des traitements importants).
- Le service des eaux intercommunal couvre 41 communes et fait 1 000 km, ce qui est très important par rapport à d'autres territoires et qui s'explique par la typologie du relief du territoire.
- Toilettes sèches :
 - Il a été précisé que les toilettes sèches permettraient d'économiser 30% de la ressource en eau
 - Plus de 500 foyers sur le territoire sont équipés de toilettes sèches.
 - Les toilettes sèches pourraient surtout être des solutions pendant des périodes d'étiage quand la pression sur la ressource en eau est élevée car elles permettent des économies d'eau en amont (consommation) et réduisent la charge des stations d'épuration.

4. Agriculture

- L'agriculture ne subit pas encore de pression à ce stade.
- Maintenir les zones humides qui représentent des zones tampons. Le maintien pourrait se faire par les aides qui sont disponibles. Le « Guide de recommandations sur le maintien des zones humides » pourrait aussi servir de support.
Un état des lieux des zones humides a déjà été réalisé par le PNR et l'ANA.
- Projet de l'Association des Naturalistes de l'Ariège (ANA) :
 - Projet de développement des mares, entre autres pour l'abreuvement des bêtes.
 - Prendre en compte le risque de développement des bactéries dans le cadre de ce projet.
- Accompagner les agriculteurs pour des projets d'installation de pompes à eau solaire pour l'abreuvement des animaux d'élevage en dehors du lit des cours d'eau. Le SYCOSERP pourrait intervenir auprès des agriculteurs.
Aussi chaque année, il y a un appel à projet avec un financement à hauteur 80% pour ce type de projet. Le financement des 20% restant du montant du projet se fait sur 5 ans.
- Maïs :
 - La culture de maïs sur des petites parcelles et sans irrigation est en pratique sur le territoire.
 - La culture de maïs pour l'élevage local existait dans le passé et cela pourrait rester une idée pertinente.
- Soutenir l'élevage local qui est un marqueur et un secteur historique du territoire. La baisse des consommations (et des émissions) liées à l'élevage, pourraient être compensées par des viandes de qualité supérieure, produites localement, et qui au lieu de pénaliser les éleveurs, les aideraient.

5. Forêts

- Prêter attention à la vulnérabilité des forêts aux changements climatiques (exemple feu de forêt)
- Les modifications des essences sont déjà en cours sur le territoire.
- Exploiter les forêts nécessite de lever certaines difficultés, notamment en termes d'accès. Cependant, l'exploitation doit se faire par des pratiques

adaptées au changement climatique et ne dégradant pas le milieu, en passant par exemple par des autorisations pour mieux gérer l'exploitation des forêts et éviter la dégradation des accès si les conditions climatiques ne sont pas appropriées.

- Porter attention aux régimes climatiques à venir qui pourront avoir des conséquences sur la séquestration carbone.
- Veiller au stockage de carbone par la gestion raisonnée des forêts :
 - Pratiques moins carbonées telles que la traction animale
 - Anticipation des nouvelles méthodes d'exploitation
- Le développement des espèces invasives est déjà en cours, avec par exemple l'ambrosie, qui a été observée.

6. Santé

- La convention PNR et ATMO Occitanie permettra d'apporter des précisions sur la qualité de l'air et les impacts sur la santé.

7. Résilience du territoire

- Participer à l'atténuation des impacts du changement climatique. Exemple : maintien des zones humides pour la régulation du climat.
- Le Parc réalise des « porter à connaissance » pour les élus et les bureaux d'études dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme, qui permettent de prendre en considération ces enjeux dès le début de la procédure.
- L'impact du changement climatique sur la faune et flore a été observé sur le territoire avec par exemple des réveils d'hibernation précoces.